

## LE GRAND SOIR

CopyLeft :  
Diffusion autorisée  
et même encouragée.

Merci de mentionner les  
sources.

[www.legrandsoir.info](http://www.legrandsoir.info)

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



mercredi 20 novembre 2013

# **Le génocide du Rwanda a été un des plus horribles massacres du 20ème siècle : le Gouvernement Français doit répondre de ses actes.**

Jimmy DALLEEDOO

**Officiellement, le génocide du Rwanda s'est prolongé du 6 avril au 4 juillet 1994, après un accident d'avion survenu le 6 avril 1994.**

**Du 6 avril au 4 juillet 1994, plus de 800.000 Rwandais, pour la plupart des Tutsis et des Hutus modérés, ont été massacrés, et, cela, avec une barbarie incroyable.**

**Ces conflits ont été saupoudrés d'une présence de l'armée Française, bras armé de l'impérialisme, présence étrangère plus que douteuse, en ce qui concerne son rôle dans les massacres.**

**Ce génocide est le point culminant d'une division dite ethnique, qui avait commencé plusieurs décennies plus tôt.**

Le Rwanda est un pays de l'Afrique de l'est, entouré du Burundi, de la République Démocratique du Congo ( ancien Zaïre), de l'Ouganda et de la Tanzanie. Ce pays a vécu un des plus horribles massacres du 20ème siècle, qui, après des années, hante toujours les mémoires des personnes qui ont vécu ce drame.

Officiellement, le génocide du Rwanda s'est prolongé du 6 avril au 4 juillet 1994, après un accident d'avion survenu le 6 avril 1994. Les passagers de cet avion, le Président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, ainsi que le président du Burundi, Cyprien Ntaryamina, sont décédés, alors qu'ils devaient atterrir à Kigali, la Capitale du Rwanda. Du 6 avril au 4 juillet 1994, plus de 800.000 Rwandais, pour la plupart des Tutsis et des Hutus modérés, ont été massacrés, et, cela, avec une barbarie incroyable.

Ce massacre a été perpétré par des Rwandais, des Hutus qui voulaient éradiquer d'autres rwandais, les Tutsis et les Hutus modérés. Ces derniers, les Hutus modérés, étaient considérés comme des traîtres à la cause Hutu. Ce massacre est le point culminant d'une division dite ethnique, qui avait commencé plusieurs décennies plus tôt.

Cette division ethnique scindait les Rwandais en trois divisions : les Tutsis,

les Hutus, les Twas. Ces massacres se situaient dans le cadre d'une guerre civile, qui opposait les forces de l'armée régulière, les FAR ( force armée rwandaise) au FPR-APR (front patriotique rwandais-Armée Patriotique Rwandaise).

Ces conflits ont été saupoudrés d'une présence de l'armée Française, bras armé de l'impérialisme, présence étrangère plus que douteuse, en ce qui concerne son rôle dans les massacres.

Mais, pour comprendre ces événements, il nous faut analyser ce qui s'est passé quelques décennies plus tôt, dans cette période où les bases de ces divisions ethniques ont été formées et attisées par les différents colonisateurs. Cette division ethnique finissait par un des massacres les plus atroces du 20ème siècle.

## Les prémisses du génocide

Depuis le début du 20ème siècle, les troupes de protections de l'Afrique orientale Allemande (Schutztruppe) étaient présentes au Rwanda. Les troupes colonialistes Allemandes avaient été formées en 1891, par Hermann Von Wissmann. La Schutztruppe, avait installé les bases des futures divisions ethniques au Rwanda, dans le cadre de leurs recherches ethnologiques. Pour les troupes colonialistes Allemandes, les Tutsis étaient génétiquement supérieurs aux Hutus et Twas. Selon ces colonisateurs Allemands, les Tutsis se distinguaient par la finesse de leurs traits et leur intelligence, d'ailleurs, ils avaient été nommés, par les Allemands, les « nègres blancs ».

À la fin de la première guerre mondiale, les troupes de protections de l'Afrique orientale Allemande ont été chassées par les Belges, qui, à leur tour, posaient leurs empreintes de colonisateurs sur le Rwanda. Soutenus par la Société des Nations, les colonisateurs Belges continuaient d'occasionner des divisions ethniques, les attisaient pour renforcer leurs positions de colonisateur sur le Rwanda. En élaborant un système colonialiste violent, et, en s'appuyant sur des supériorités ethniques imaginaires, les Belges faisaient alliances avec les Tutsis, considérés comme supérieurs.

Ces divisions ethniques avait été formées, aussi, par des croyances religieuses arriérées qui présentaient les Tutsis comme les descendants des Hamites.

Selon cette croyance arriérée, les Tutsis avaient une descendance « biblique », car, toujours d'après cette croyance, les Hamites étaient les descendant de Ham, fils de Noé. En 1959, les colonisateurs Belges avaient d'ailleurs fabriqué une « carte d'identité ethnique », sur laquelle était indiquée l'appartenance ethnique de la personne : Tutsi, Hutu ou Twa. Au début du 20ème siècle, le Rwanda était une monarchie Tutsi, le royaume était donc dirigé par un Mwami, c'est-à-dire un Roi. Dans cette monarchie, les Tutsis étaient en minorité, mais c'étaient les seuls qui détenaient les droits d'accéder aux écoles, aux administrations, à la gouvernance, etc. Les

**Hutus ou les Twas étaient soumis à des fonctions subalternes, ils n'avaient pas accès aux écoles, aux différentes administrations ou à la gouvernance, pourtant, les Hutus étaient en majorité dans ce pays.**

Cette discrimination était évidemment sans amélioration sous les colonisateurs Allemands et Belges... au contraire. Jusqu'en 1931, le Mwami du Rwanda s'appelait V.Musinga, et c'était un certain Mutara qui l'avait succédé de 1931 à 1959.

## **Changement de situation.**

En 1956, la monarchie Tutsi de Mutara revendiqua l'indépendance du Rwanda. Cela ne plaisait évidemment pas aux colonisateurs Belges, qui, à ce moment là, ont cassé l'alliance avec les Tutsis. L'administration Belge se positionnait avec les Tutsis contre les Hutus, mais, ensuite, elle se positionna du côté des Hutus contre les Tutsis.

Mais ce n'était pas l'unique raison de ce changement soudain. Dans le pays voisin, au Zaïre, (qui deviendra plus tard la République Démocratique du Congo), pays soumis, lui aussi, aux colonisateurs Belges, un certain Patrice Lumumba présenta également des idées indépendantistes : la libération des peuples opprimés face à l'exploiteur d'occident. Dans les années 1959-1960, Patrice Lumumba avait créé, avec ses partisans, une unité de Congolais face aux parasites occidentaux.

En janvier 1960, pendant une conférence, les colonisateurs Belges, croyant pouvoir installer la confusion et la division, s'étaient retrouvés devant des Congolais unis. Les pilleurs d'occidents étaient donc dans l'obligation de promettre l'indépendance du Congo, qui était alors prévue pour juin 1960. L'administration Belge se positionna donc avec les Hutus, contre les Tutsis, après des années d'alliance avec ces derniers. Après avoir instigué des divisions ethniques, dans le seul objectif de rester le maître du Rwanda, les colonisateurs Belges accélérèrent les tensions existantes, et, cela, au risque de déclencher une guerre civile. Mouvement Indépendantiste en formation au Congo, contradiction logique suite au colonialisme, c'est donc la peur de la montée du communisme qui avait déterminé le choix des colonialistes Belges de changer d'alliance. Ce changement de situation a, évidemment, aggravé les divisions ethniques qui avaient été provoquées et attisées par les différents colonialistes Allemands et Belges, depuis le début du 20ème siècle.

## **Les premières graves conséquences de ces divisions**

En 1957, neuf intellectuels Rwandais, dont Juvénal Habyarimana et Grégoire Kayinbanda, ont rédigé le manifeste des Bahutus. Dans ce document, d'une dizaine de pages, ces intellectuels revenaient sur les différences et problèmes ethniques existant au Rwanda. Ils faisaient apparaître, dans ce manifeste des Bahutus, que les Hutus étaient une ethnie dominée par les Tutsis, ces

derniers étant donc l'ethnie dominante. Le manifeste des Bahutus présentait au Rwandais des rapports de classes, dominants-dominés. Il s'ensuivit que le manifeste des Bahutus avait aggravé les conflits déjà très forts au Rwanda. Le premier Mwami a donc été V.Musinga, dont la fin de règne s'effectuait en 1931. Le second était le Mwami Mutara, qui est décédé en 1961. Après le décès de ce dernier, c'est Kigeli qui était monté sur le trône, un Tutsi, comme les deux premiers. Mais, après l'accession du Tutsi Kigeli à la couronne, les Hutus revendiquèrent l'installation d'Hutus au sein du nouveau gouvernement.

La minorité Tutsi, appuyée par le Mwami Kigeli, refusait d'accepter les revendications Hutus. Il s'ensuivit donc une guerre civile.

Le 28 janvier 1961, le Mwami Kigeli s'enfuyait du Rwanda avec 200.000 Tutsis. La plupart s'étaient réfugiés en Ouganda, au Burundi, au Zaïre. Après la fuite du Mwami Kigeli et de ces civils Tutsis, la Société Des Nations et les colonisateurs Belges accordèrent, le 1 juillet 1962, officiellement, l'indépendance du Rwanda.

## **La première république du Rwanda.**

Après l'indépendance du Rwanda, le 1 juillet 1962, des élections au suffrage universel étaient organisées au Rwanda. Le premier président de la première République du Rwanda, a été Grégoire Kayinbanda, du MDR (Mouvement Démocratique Républicain), un Hutu.

Grégoire Kayinbanda avait fondé, en 1956, un parti politique Hutu, le Parmehutu, qui existait encore pendant la Première République Rwandaise. Avec Grégoire Kayinbanda, les divisions ethniques n'allaient pas s'atténuer, car c'était à présent les Tutsis qui étaient interdits d'accès dans les écoles, les administrations, à la gouvernance, etc...

Pendant la présidence de Grégoire Kayinbanda, les Tutsis, qui avaient été obligés de s'exiler, en Ouganda, au Burundi ou au Zaïre, avaient essayé d'effectuer des retours armés au Rwanda. Cela avait servi de prétexte au gouvernement Rwandais en place, pour commettre des massacres contre les Tutsis qui étaient restés au Rwanda. En décembre 1963, entre 8000 et 12000 Tutsis, hommes, femmes et enfants ( chiffres officiels), ont été massacrés au Rwanda. Des journaux occidentaux parlaient, à ce moment là, de génocide, radio Vatican annonçait que c'était le génocide le plus grave depuis celui de la Shoah.

Grégoire Kayinbanda est resté le Président de la République Rwandaise, jusqu'en 1973, date à laquelle il a été écarté du pouvoir par un coup d'état. Car, en 1973, Juvénal Habyarimana, un Hutu, Ministre de la Défense du gouvernement de Grégoire Kayinbanda, profita de l'instabilité du pays pour prendre le pouvoir.

Après ce coup d'État, Juvénal Habyarimana, nouveau Président du Rwanda, avait dissout tous les partis politiques du pays, et avait fondé le MRND ( Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement), qui devint automatiquement le parti unique. Le Président Juvénal Habyarimana fut plus souple avec les Tutsis en leur donnant le droit d'intégrer les écoles ou l'administration. Mais les Tutsis étaient toujours soumis à un système de quota, c'est-à-dire que seulement un certain pourcentage de Tutsi, 10% par exemple, pouvait intégrer les écoles ou les administrations. Le président de la République Rwandaise avait créé des liens avec des pays occidentaux, et notamment la France. Dans les années 1975-1980, il avait même signé des accords de coopérations militaires avec le gouvernement Français, notamment la création de la Gendarmerie du Rwanda.

## **Les premières attaques du FPR-APR**

En 1987-1988, en Ouganda, a été créé le FPR-APR (Front Patriotique Rwandais- Armée patriotique Rwandaise). Le FPR-APR avait pour fondateur, entre autres, Paul Kagamé, qui en était aussi le chef militaire, et qui avait été formé et entraîné aux États-Unis. Le FPR-APR était constitué en majorité de Tutsis ou Hutus modérés, et, le 1 octobre 1990, Paul Kagamé et le FPR-APR, décida d'attaquer le Rwanda par le Nord de ce pays. Devant cette attaque, le Président Grégoire Habyarimana, qui avait établi des relations diplomatiques avec le gouvernement Français, demanda a celui-ci un appui militaire. Le gouvernement Français déclencha l'Opération Noroit. Sous prétexte d'évacuer les Français qui vivaient au Rwanda, ce pays devenait le terrain de jeux de l'impérialisme Français. Ils s'ensuivit plusieurs accords de paix entre le FPR-APR et les FAR ( l'armée régulière), mais ils furent tous violés en 1991,1992 et 1993. Le FPR-APR avançait très rapidement au Rwanda et le gouvernement de Juvénal Habyarimana, ainsi que son armée, les FAR (Force Armée Rwandaise), étaient, après quelques combats, en position d'échec face au FPR-APR.

## **La création du Hutu Power**

C'était donc dans ce contexte de guerre, avec un gouvernement Hutu en échec, que le Hutu Power est né au Rwanda. Le Hutu Power, apparu en février 1993, avait une idéologie radicale qui revendiquait l'extermination des Tutsis au Rwanda et la supériorité des Hutus. Le Hutu Power apportait donc son soutien au FAR et au gouvernement d'Habyarimana. De juin 1992 à août 1993, l'impérialisme Français, présent au Rwanda, organisait les accords d'Arusha. Ces accords avaient pour objectifs, officiellement, d'établir des accords de paix entre les différentes forces en conflits : Hutu Power, FPR-APR, FAR (Force Armée Régulière). Au terme de ces accords d'Arusha, une fois les signatures effectuées, l'impérialisme Français envoya la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda) pour « soutenir la réalisation de ces accords ». Mais, en réalité, la MINUAR avait utilisé le conflit du Rwanda et les accords d'Arusha pour asseoir un peu plus les hégémonies impérialistes.

La paix était-elle vraiment possible, après presque un siècle de division volontaire ?

À l'issue de ces accords d'Arusha avait été formé un nouveau gouvernement au Rwanda. Dans ce nouveau gouvernement avait été intégré des membres du FPR-APR ( Front Patriotique Rwandais-Armée Patriotique Rwandaise) et Paul Kagamé devenait le vice-président et ministre de la défense du Rwanda. Après ces accords et ce nouveau gouvernement, les combats reprenaient entre les différentes forces présentes dans le pays et le FPR-APR continuait son avance au Rwanda. Pendant ces combats, le Hutu Power continuait de présenter ses idéologies radicales, et notamment l'extermination totale des Tutsis.

## Le déclenchement du génocide

Le 6 Avril 1994, l'avion qui transportait le président Rwandais, Juvénal Habyarimana, ainsi que le président du Burundi, Cyprien Ntaryamira, s'était écrasé suite à un tir de missile. Les Tutsis ont été présentés comme les instigateurs de cet attentat. Pourtant, jusqu'à ce jour, les différentes enquêtes n'ont pas permis d'identifier les auteurs de cet attentat. Le 6 avril 1994, le même jour, « la radio libre des milles collines », à travers ses ondes radios, donna le signal du déclenchement du génocide.

La phrase qui aurait été le signal de départ du génocide était : « *Abattez ces grands arbres* ». Après ce signal, dès les premières heures, des milliers de Tutsis et de Hutus modérés ont été massacrés. Les milices qui effectuaient « le travail », étaient souvent assistées des FAR (Force Armée Rwandaise). Les armes qui étaient utilisées : des machettes, des gourdins cloutés, des couteaux. La violence atteignait des sommets dans l'horreur. Les femmes et les filles étaient violées par milliers. Les femmes enceintes étaient éventrées à l'arme blanche, pour tuer le fœtus. Certaines personnes ont été dépecées vivantes. Parfois, la technique utilisée consistait à faire croire aux victimes Tutsis qu'elles seraient sauvées, et que, pour cela, il fallait les cacher dans des endroits clos, tels des écoles, des stades, etc.

Dès qu'ils étaient à l'intérieur, c'était un massacre, et parfois des grenades étaient utilisées. La *radio libre des milles collines* dénonçait les Tutsis encore en vie et orientait les Hutus génocidaires vers les endroits où ils étaient cachés.

La *radio libre des milles collines* rythmait les massacres, en appelant les génocidaires à continuer « le travail ». D'ailleurs, pendant le génocide, il était conseillé de ne pas oublier sa radio lors des déplacements. Les casques bleus avaient demandé des consignes concernant cette radio. Mais ils avaient reçu l'ordre de laisser la *radio libre des milles collines* émettre, et cela en connaissant les messages qui y étaient émis.

Selon le rapport officiel de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine), il y a eu, dans une période de cents jours, plus d'un millions de victimes au Rwanda. Le 30 avril 1994, le Front Patriotique Rwandais appelait l'ONU à ne pas intervenir, car, d'après eux, cela ne pouvait plus arrêter les massacres. Pourtant, même après le 4 juillet 1994, date officielle de la fin du génocide, les massacres continuaient.

Malgré le génocide, la guerre civile avançait au profit du FPR-APR. Face à ce génocide, l'ONU parlait, parlait, parlait toujours.... Il fut reconnu qu'il y avait des massacres en raison des divisions ethniques, notamment, mais, l'ONU n'avait pas dans ses textes présenté ces massacres comme un génocide.

Pourtant, d'après la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, signée par l'ONU, le 9 décembre 1948, tout indiquait que les Tutsis du Rwanda étaient victimes d'un génocide. Oubli ou erreur volontaire, toujours est-il que la sémantique des textes de la bureaucratie de l'ONU ne donnait pas obligation à l'ONU d'intervenir, car, le terme de génocide n'avait pas été utilisé dans les textes.

Quelle que soit la barbarie dans laquelle est plongé le peuple d'une nation opprimée, les interventions de l'ONU et des puissances impérialistes, des pays rentiers, n'auront comme seule conséquence le renforcement de leurs hégémonies économiques et politiques.

La MINUAR, présente au Rwanda, avait reçu des ordres de Paris, qui lui disaient de ne pas intervenir pendant les massacres. Ce qui veut dire, en d'autres termes, que les militaires Français, présents pendant le génocide, voyant des hommes, des femmes et des enfants se faire massacrer, avaient reçu l'ordre de ne surtout pas intervenir.

La Minuar fut retirée du Rwanda après qu'une dizaine de casques bleus furent tués.

C'est seulement en juin 1994, après plus de deux mois de génocide, que le gouvernement Français déclencha l'Opération Turquoise, qui avait pour objectif de « stopper » les massacres et de mettre en place une ZHS (Zone Humanitaire Sûre). Une fois la ZHS mise en place, c'est par cette ZHS que des membres du gouvernement Rwandais génocidaires s'étaient enfuis. Le ministre des affaires étrangères Rwandaises, Jérôme Bicamumpaka, ainsi que des membres des FAR (Forces armées Rwandaises), des acteurs du génocide, s'étaient enfuis au Zaïre, en passant par cette zone humanitaire sûre. L'Opération Turquoise a conçu au Rwanda une ZHS pour avoir la certitude que les génocidaires puissent s'enfuir dans les pays voisins. C'était le lieutenant-colonel Jacques Hogard, ainsi que les commandos du 2ème REP, qui étaient encadrants sur cette ZHS.

Ont-ils, eux et leurs gouvernements, répondu à ces accusations ?

Le TPIR (Tribunal Pénal International Pour le Rwanda) a été formé après ce génocide le 8 novembre 1994 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour juger tous les auteurs de ce génocide, mais il faudra sûrement beaucoup de temps pour juger tous les génocidaires. Ce n'est d'ailleurs pas certain que les génocidaires soient tous jugés un jour. Le génocide du Rwanda a marqué les mémoires par sa barbarie, cette barbarie qui a été patiemment observée par l'armée Française, présente sur les lieux. Cette armée, au service du gouvernement Français et de l'ONU, ces deux derniers donnant les ordres de non intervention alors que des femmes et des enfants se faisaient massacrer.

Pour juger les génocidaires, l'ONU les avait soumis au jugement des « Gacaca », un tribunal traditionnel Rwandais. Effectivement, en plaçant le jugement des génocidaires aux tribunaux des villages Rwandais, l'ONU et les gouvernements s'exonèrent, eux et leurs sbires de toutes responsabilités.

Comment, une personne d'un tribunal de village, qui détient à peine de quoi se nourrir, ferait-elle pour placer en jugement des membres du gouvernement Français ?

Une assemblée nationale transitoire avait adopté, en 1995, une nouvelle constitution pour le Rwanda. Dans cette constitution avait été adopté le multipartisme. Mais, le Rwanda, était dans une politique post-génocidaire. De plus, avec une politique France-Afrique déjà très violente, ce multipartisme était simplement un des nombreux outils de divisions pour l'impérialisme d'occident. Dans cette constitution avait été adopté un système législatif bicaméral, c'est-à-dire un système parlementaire à deux chambres, la chambre des députés et la chambre des sénateurs. Le président de la république devenait le chef de l'État et le chef du gouvernement.

Le FPR-APR, après la victoire au Rwanda, s'était allié, dès le mois de juillet 1994, avec d'autres partis politiques pour former une coalition ; Paul Kagamé, quant à lui, était devenu l'homme fort du Rwanda. Mais, une chose est certaine, c'est que le gouvernement Français, l'ONU et leurs sbires, doivent répondre de leurs actes dans ce génocide.

### **Jimmy Dalleedoo**

<http://www.legrandsoir.info/le-genocide-du-rwanda-a-ete-un-des-plus-horribles-massacres-du-20eme-siecle-le-gouvernement-francais-doit-repondre-de-ses-actes.html>